**Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies**

**33e session du Groupe de Travail sur l’Examen Périodique Universel**

**Genève, 6 – 17 mai 2019**

**Intervention de la République d’Albanie**

**sur l’EPU du Costa Rica**

**13 Mai 2019**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Monsieur le Président,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation du Costa Rica et la remercie d'avoir présenté son troisième rapport national.

Nous saluons des efforts déployés à la modernisation de la législation du travail, notamment par l’entrée en vigueur de la réforme du Code du travail en 2017, qui renforce la protection sociale de la population au Costa Rica.

Nous avons pris bonne note de l’engagement du Costa Rica pour atteindre les objectifs de développement durable et saluons, à cet égard, la construction d’une structure de gouvernance inclusive pour la mise en œuvre du Programme 2030 dans le pays.

L’Albanie salue également l’évolution significative en matière de l’égalité entre les femmes et les hommes portant sur le partage du pouvoir et l’autonomie politique des femmes, cependant la violence à l’égard des femmes reste encore une problématique dans le pays.

Nous souhaitons faire les recommandations suivantes :

1. Poursuivre les efforts assurer une protection efficace contre toutes violences et la discrimination contre les femmes
2. Poursuivre la lutte contre la violence intrafamiliale persistante dans le pays à l’encontre des enfants
3. Ériger en infraction pénale toutes les formes de discrimination raciale.

Merci Monsieur le Président.